



→ Fiche technique

Commune :

Le Puiset

Situation : à 35 km

au Sud-Est de Chartres

Site inscrit par arrêté du
24/10/1983

Superficie : **16,96 ha**

Propriété :

publique et privée

Monument historique :

Eglise Saint Etienne

(Cl. MH 04/01/1961)



Le bourg et les ruines du château du Puiset

Origine et intérêt du site

L'Architecte des Bâtiments de France, dans son rapport préalable à l'inscription établi le 30 juin 1980, justifiait la mise en place d'une mesure de protection : *"En raison de l'état de conservation, et des textes qui les éclairent, les ruines qui subsistent aujourd'hui dans le village du Puiset sont d'un grand intérêt pour l'histoire de la fortification médiévale. Il serait souhaitable qu'une mesure de protection intervienne pour préserver les vestiges qui constituent un témoignage de valeur pour l'histoire de l'architecture militaire durant le Moyen Age."*

Citons également la description donnée par l'Inspecteur des sites : *"Elle supporte les vestiges d'une ancienne motte fortifiée d'où le seigneur du Puiset a mis entrave à maintes reprises à la dernière organisation du pouvoir centralisé du royaume de France, lors de sa constitution, par divers actes de brigandage. Le système défensif comprenait une enceinte fortifiée assez large, qui a servi de support à la trame d'organisation de l'urbanisation du village, comme le montre encore en partie, le tracé de certaines rues et du parcellaire. L'évolution dans le temps, avec*

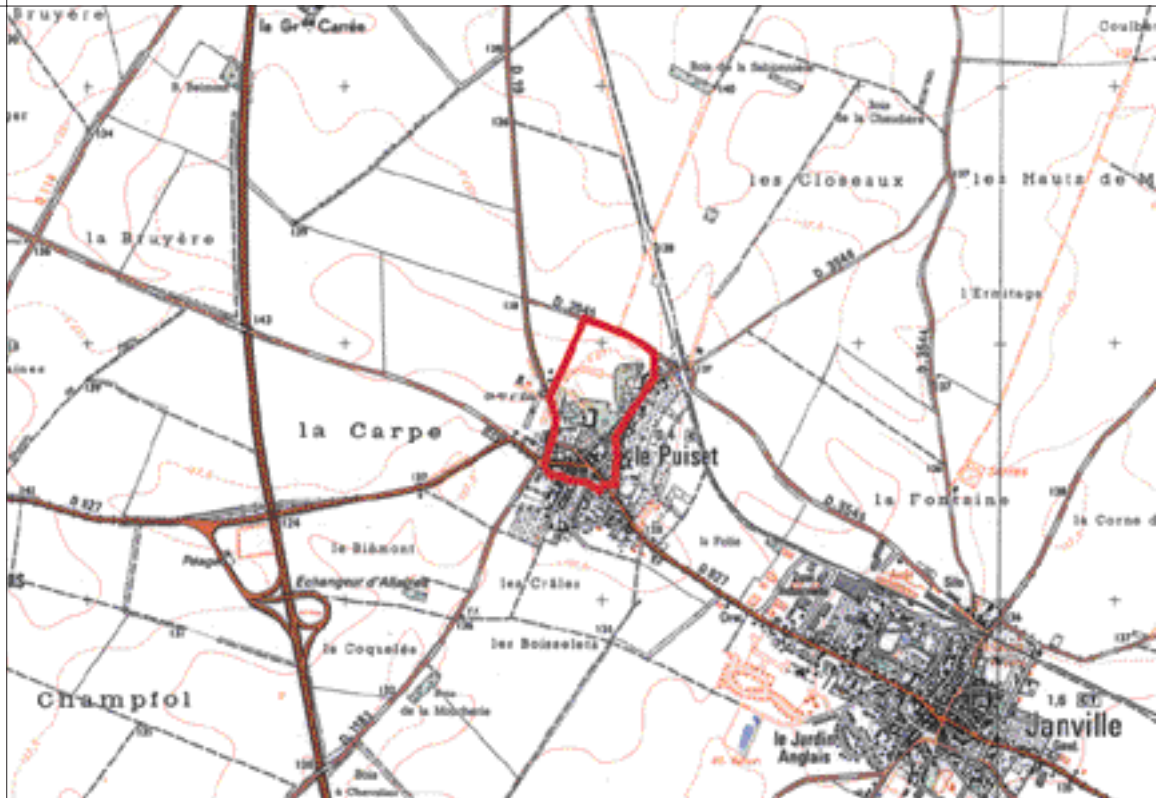
l'adaptation à ce tracé des modes de constructions typiques de la Beauce, articulées autour de cours, de petites places, de rues ou d'impasses, le nom de ces dernières encore évocateur, justifient un soin de conservation particulier."

Ainsi, outre des éléments architecturaux, le site du Puiset témoigne de la lutte des Capétiens contre les châtelains indépendants de l'Ile de France à une époque où le royaume était encore fragile. Un premier siège fut entrepris en 1031 sur l'initiative de Henri Ier, puis en 1078 Hugues Ier Blavons se révolta contre le roi de France Philippe Ire qui vint mettre le siège devant le Puiset, et y subit un échec.

L'épisode le plus connu restera sans doute le conflit entre Hugues III du Puiset, décrit comme un tyran envers les populations et les églises avoisinantes, et le roi de France Louis VI le Gros qui, en 1111, assiégea une première fois le château. Il réitéra en 1112 et 1118 pour être totalement débarrassé de l'importun et fit de nouveau détruire le château.



Le bourg et les ruines du château du Puiset



Description

Au Nord Ouest du site, le tracé d'une grande enceinte de forme elliptique, composée d'un rempart de terre et d'un fossé, se retrouve ; d'après les vestiges encore visibles, le fossé et le rempart devaient être de grandes dimensions.

Au centre de cette enceinte on peut observer les restes d'un système fortifié occupé en partie par les bâtiments d'une ferme.

A l'extérieur du rempart au Nord-Est, s'élève une motte entièrement artificielle, de grandes dimensions appelée "Tour de Boil". Sa base est entourée d'un fossé, dont

il ne reste que peu de traces, et qui relayait celui de la grande enceinte.

Le bourg s'est développé en s'adaptant au tracé des fortifications. Il n'en garde pas moins une allure typiquement beauceronne avec l'omniprésence de la pierre et une articulation autour de cours et de petites places ; celle bordée de tilleuls entre le château et l'église est particulièrement agréable.

→ Enjeux

Le principal enjeu concerne la conservation des derniers vestiges de fortification médiévale, comme témoignage de l'histoire du site.

